



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Dans le cadre de l'exécution de son programme budgétaire 2025, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) se propose d'acquérir, d'installer et d'intégrer dans son système informatique une infrastructure hyperconvergée. Le financement est assuré sur les ressources propres de la B.C.R.G.

A cet effet, la Banque Centrale de la République de Guinée lance le présent appel d'offres ouvert et invite toutes les entreprises spécialisées dans ce domaine à y répondre en soumettant leurs offres.

Cet appel d'offres ouvert a pour objet la fourniture, l'installation et l'intégration dans le système informatique de la BCRG d'une infrastructure hyperconvergée, conformément au présent cahier des charges.

L'ensemble des prestations fera l'objet d'un (1) lot unique.

La consultation est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans ce domaine, immatriculées au Registre du Commerce et du Crédit mobilier, et justifiant d'au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine informatique.

Le dossier d'appel d'offres (DAO), rédigé en langue française, peut être obtenu auprès de la Direction des Systèmes d'Information de la BCRG contre paiement par versement à l'Agence principale de la BCRG, sur le compte T24 PL 53030 « produits exceptionnels appels d'offres », d'une somme de GNF 1 000 000 (un million de francs guinéens) non remboursable.

Les offres doivent être présentées en quatre **(4) exemplaires**, dont **un (1) original et trois (3) copies**, le tout rédigé en Français et mises dans une enveloppe anonyme et déposée au Secrétariat de la Direction de l'Immobilier et de l'Équipement (BCRG 1^{er} étage, porte N^o 182) au plus tard le **24 MARS 2025** **avant 16 heures**, date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

Les offres seront ouvertes en séance publique le **25 MARS 2025** par la Commission de dépouillement de la Banque Centrale.

Les candidats devront strictement se conformer aux règlements d'appel d'offres joints au dossier sous peine de voir leur offre purement simplement rejetée.

LA BANQUE CENTRALE